

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration	N° d'ordre 24015
	Du Centre Communal d'Action Sociale de BRESSUIRE	

Séance du : 20 Mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt mars à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de BRESSUIRE s'est réuni dans la salle des congrès de la Mairie, **sous la vice-présidence de Madame Ferchaud Pascale Vice-Présidente du CCAS**, à la suite de la convocation faite le 13 03 2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS			
Pascale FERCHAUD	Véronique VILLEMONTÉIX	Sandra CAILTON	Alain ROBIN
Etienne GOBIN	Nicole RENAUD	Francis CARCAUD	Thérèse-Marie MERCERON
Marie-Christine GARON			
ABSENTS EXCUSÉS			
Emmanuelle MENARD	Yannick CHARRIER	Stéphanie FILLON	Anne ROUX
Anita BRIFFE	Jean-Luc GARREAU	Alain MIGEON	Josiane BOISSONNOT
POUVOIRS			
Madame Josiane BOISSONNOT donne pouvoir à Madame Nicole RENAUD.			

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine GARON.

FINANCES

Budget Principal Pôle Hébergement Social 2024

Le Budget Primitif 2024 du Pôle Hébergement Social du CCAS doit être voté avant le 15 avril 2024. Ce budget est voté avec la reprise des résultats de 2023.

Conformément au rapport du budget primitif joint en annexe, le montant du budget voté est de :
- Section d'investissement : 38 170,71 € (y compris la reprise du résultat de 36 128,71 €)
- Section de fonctionnement : 264 196 € (sans reprise d'excédent)

❧

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

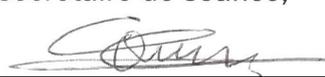
- **DE PROCÉDER** au vote du budget primitif du Pôle Hébergement Social du Centre Communal d'Action Sociale.

Fait et délibéré au C.C.A.S., les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

La Vice-Présidente,


Pascale FERCHAUD

La secrétaire de séance,


Marie-Christine GARON

Abuse de réception en préfecture
075207900058120240320-DCX-2024_015-DE
Date de réception préfecture : 23/04/2024